

DÉCISION DU MAIRE

REGLEMENT DE SINISTRE PAR LA SMACL

Le Maire de la commune de Montgeron,
Conseillère régionale d'Ile-de-France

22 / 106

A.BAYERE/T.CAFIOT

Dossier n°22-005

Clôture et bardage du gymnase Nouzet endommagés par un véhicule

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22 relatif aux délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire,

Vu la délibération N°22/37 du Conseil Municipal en date du 04/07/2022, et notamment le point n°8 «Passer les contrats d'assurance ainsi qu'accepter les indemnités de sinistre y afférentes»,

Vu l'arrêté municipal n°22/2212 du 30 juin 2022 portant délégation générale de fonctions et de signature à Madame Françoise NICOLAS,

Considérant le sinistre du 21/02/2022 au cours duquel la clôture et le bardage du gymnase Nouzet ont été endommagés par un véhicule,

Considérant que le sinistre a été déclaré à la SMACL, l'assureur de la Commune,

Considérant que le montant des dommages s'élève à 2 613,23 € TTC (deux mille six cent treize euros et vingt trois centimes),

Considérant qu'un montant de 1 000 € (mille euros) représentant la franchise sera déduit de l'indemnité de remboursement,

Considérant qu'un premier règlement par virement d'un montant de 959.92 € TTC (neuf cent cinquante neuf euros et quatre-vingt douze centimes) va être adressé par la SMACL,

DECIDE

- Article 1 :** D'encaisser le virement d'indemnisation correspondant sur les recettes exceptionnelles de la ville.
- Article 2 :** Le Directeur Général des Services ou la Directrice Générale Adjointe des Services de la commune de Montgeron est chargé(e) de l'exécution de cette décision qui sera transmise à Monsieur le Préfet et notifiée à(aux) l'intéressé(s).
- Article 3 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Mme le Maire et/ou devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.

Fait à Montgeron, le 17 AOUT 2022

Pour le Maire et par délégation,
Françoise NICOLAS,
Adjoint au Maire

